

Bulletin

Autumn
2019



Chers collègues et amis,

Vous avez probablement entendu dire qu'au printemps dernier, le ministère estonien de la Justice a annoncé l'introduction d'un "juge-robot" - une technologie dotée de l'intelligence artificielle pour analyser les documents juridiques et les informations pertinentes afin de rendre un "jugement" dans les petits litiges. Oui, vous avez entendu correctement. Le programme n'aidera pas les juges à prendre des décisions, mais il prendra lui-même des décisions juridiquement contraignantes. Bien sûr, une telle décision pourrait encore être amendée par un juge humain, mais le premier pas pour confier la justice aux armes robotiques a été annoncé. Les nouvelles technologies et l'intelligence artificielle sont présentes dans la pratique quotidienne des avocats depuis des années, les accompagnant dans leur travail de routine mais les remplaçant aussi dans de plus en plus de domaines. Saviez-vous qu'il existe des programmes puissants qui permettent d'émettre des avis juridiques qui ne peuvent être distingués de ceux rédigés par un avocat ? Sans parler du nombre de pages avec création automatique de documents, testaments ou même une demande de divorce. Toutes ces questions ont été présentées et discutées lors du Legal Business Forum qui s'est tenu à Łódź du

Avant-propos du président

17 au 19 octobre 2019, organisé par l'AEA-EAL en collaboration avec le Barreau d'avocats de Łódź. Vous pouvez lire une relation de cet événement à la page 2 et télécharger les présentations de la conférence à partir de notre site Web. Nous avons également mis ici un discours de Chris Rees sur l'IA et l'éthique prononcé lors de notre précédente conférence à Edimbourg. La version intégrale du document est disponible sur notre site Web. Les nouvelles technologies facilitent la connectivité et les flux stratégiques. L'un des plus grands projets de construction ou plutôt de restauration de la connectivité interne en Eurasie dans le cadre de l'initiative One Belt One Road développée par la Chine. C'était le thème principal du Forum juridique de Tbilissi les 6 et 7 septembre que nous avons co-organisé avec le Georgian Bar Association et la Hong Kong Law Society. Je vous invite à lire l'information sur cet événement à la page 3 ainsi qu'à visiter notre page Web pour obtenir des présentations. Mais les conférences et les séminaires ne sont pas notre seule activité. Le Comité des droits de l'homme entreprend une intervention dans un cas soumis à la Cour de Justice des Droits de l'Homme. Elle est également active dans le réseau de défense des défenseurs des droits de l'homme sous la direction de Magdalena Witkowska, nouvelle présidente de la commission de défense des droits de l'homme. Nous avons également initié une coopération avec la Fondation des Avocats Européens sur d'éventuels projets pour les avocats.

Maria Ślęzak
Présidente

L'intelligence artificielle et l'éthique

Veillez trouver ci-dessous le début d'un discours prononcé par Chris Rees sur notre conférence à Edimbourg. La version intégrale du document est disponible sur notre site Web.

Le professeur Timo Minssen a abordé un certain nombre de questions éthiques liées à l'IA dans un contexte médical :

- Que se passe-t-il lorsque l'IA fait une erreur et que les choses tournent mal ?
- Comment la réglementation médicale actuelle s'adaptera à l'IA
- La tension entre la confidentialité des données des patients et la nécessité pour l'IA d'apprendre à partir de données à grande échelle sur les patients.
- L'effet des systèmes propriétaires

- La question de savoir si les systèmes d'IA devraient avoir une personnalité juridique
- L'effet sur l'emploi et la possibilité d'une répartition inégale des richesses
- Biais et discrimination

Comme il l'a fait remarquer, certaines de ces questions, voire beaucoup d'entre elles, ont des ramifications plus vastes que le seul domaine médical. J'examinerai certaines des mêmes questions, et une ou deux autres, dans un contexte sociétal plus large. La plupart des questions éthiques qui se posent lors de la mise en œuvre de systèmes d'IA ne sont pas propres à l'IA. J'ai récemment pris la parole lors d'un débat au WCIT de Londres avec le professeur Richard Harvey, professeur d'informatique et professeur d'intelligence artificielle à l'Université d'East Anglia, au sujet de la motion : "L'éthique de l'intelligence artificielle, ça n'existe pas, c'est de l'éthique". Il est apparu au cours du débat qu'il y a des questions éthiques qui sont spécifiques à l'IA ou que l'IA rend matériellement plus aiguës. Aujourd'hui, je voudrais examiner les principales questions éthiques qui se posent en rapport avec l'IA et réfléchir à la mesure dans laquelle elles sont également d'ordre juridique. J'aborderai six thèmes éthiques :

1. Biais
2. Explicabilité
3. L'innocuité
4. Responsabilité du préjudice
5. L'effet sur l'emploi et sur la société
6. Des IA se faisant passer pour des humains



Chris Rees, Président sortant, BCS



Łódź Legal Business Forum

Les changements technologiques et la pratique juridique, 17-19 octobre 2020

Organisé dans la « Manchester polonaise », Łódź, ville industrielle du XIXème siècle, le Legal Business Forum avait pour objectif de montrer une application pratique des nouvelles technologies dans notre activité quotidienne. Nous nous sommes concentrés sur des thèmes tels que la transformation digitale dans les cabinets d'avocats, l'impact et l'utilisation d'outils IT concrets tels que blockchain, la justice prédictive ou l'intelligence artificielle et la robotique dans le droit et les réglementations. Notre priorité était de présenter des innovations et technologies très pratiques ainsi que leur influence dans l'exercice de la profession juridique et les affaires.



Valentine Hollier - Roux
Association du Barreau de Lyon

Le premier panel fantastique sur le changement technologique dans le marché des prestations de service juridiques a abordé trois perspectives : du point de vue d'un praticien du droit, d'un Barreau, d'une start-up legal tech. Le second panel sur les nouvelles technologies et les outils IT dans la pratique juridique nous ont montré un exemple d'attaque phishing sur un cabinet d'avocat et ses conséquences, un aperçu sur les contrats smart ainsi que sur la manière dont l'intelligence artificielle peut aider les avocats à ne pas les remplacer. Le troisième panel sur l'IA et les droits de l'Homme nous a donné un aperçu sur les thèmes sérieux concernés : est ce que l'IA sera un sujet de droits de l'Homme ? Comment lui attribuer des droits ? Et encore plus !



Jędrzej Klatka, *Membre de l'AEA-EAL, président du comité des affaires étrangères Commission des affaires du barreau national de Pologne*

Le quatrième panel fut une combinaison de présentations et de discussions entre juristes et le monde des affaires afin de se soutenir mutuellement dans la réalité de la technologie et de l'économie. Le cinquième panel sur la technologie du blockchain nous a emmenés dans deux mondes différents qui devront se réunir dans le futur : le monde des juristes et celui des spécialistes IT. L'assemblée n'a pas seulement écouté les orateurs mais il y eu des discussions animées lors des pauses. Nous souhaitons remercier **Grzegorz Wyszogrodzki**, Bâtonnier du Barreau de Łódź, **Maria Ślęzak**, Présidente de l'AEA-EAL, **Aleksandra Grocholska - Jankowska**, Vice-Bâtonnière du



Aleksandra Grocholska - Jankowska, *Vice-Bâtonnière du Barreau des conseillers juridiques de Łódź*

Barreau de Łódź, **Anna Kaczyńska**, member du Comité des Jeunes Avocats de l'AEA-EAL et la Commission des droits de l'Homme du Barreau de Łódź ainsi que nous nos Confrères et amis pour leur contribution à l'organisation du Forum. Nous sommes également reconnaissants envers tous nos orateurs pour leur fantastique présentation, à savoir **Anna Atanasow, Amirali Nasir, Damian Klimas, Dominik Lubasz, Jacek Harasimowicz, Jakub Barwaniec, Jędrzej Klatka, Maciej Krasowski, Chris Rees, Marcin Jan Wachowski, Maria Dymitru et Valentine Hollier Roux.**



Amirali Nasir, *Vice président de la Law Society of Hong Kong*

Forum juridique à Tbilissi

Coopération économique Est - Ouest, Tbilissi, 6 - 7 septembre 2019



Avec 100 participants (Géorgie, Biélorussie, Azerbaïdjan, Ukraine, Chine, etc.) – y compris 20 avocats polonais originaires de nos membres collectifs - Barreau des avocats de Białystok et Barreau des avocats de Gdańsk, cette conférence a été consacrée à des questions importantes reliant avocats et entrepreneurs: climat d'affaires et réglementations en matière d'investissement à Hong-Kong, en Chine et en Géorgie, initiative One Belt One Road et ses aspects juridiques, mise en place d'une

procédure permettant aux parties participantes d'aider le monde des affaires dans leur pays, un véritable avocat lorsqu'il investit / négocie, des informations sur les principes des services juridiques rendus par des avocats étrangers, etc. L'événement s'est déroulé dans le cadre du protocole d'accord signé entre le barreau géorgien et le barreau de Hong Kong. Un mémorandum similaire a été signé entre le barreau de Hong Kong et le barreau régional de Gdańsk qui a également participé au forum.



Accès au marché et fragmentation du marché

7 novembre 2019, Berne



Participants au séminaire

Grâce au professeur Philipp Zurkinden, président sortant de l'AEA-EAL et au professeur Michael Hahn, directeur du World Trade Institute de l'Université de Berne, nous avons organisé pour la deuxième fois une conférence très réussie sur les paramètres juridiques de l'accès au marché et de la fragmentation du marché, y compris les échanges internationaux et normes unilatérales. La conférence a réuni des intervenants de haut niveau représentant les perspectives de divers acteurs étatiques et non étatiques. Les conférenciers se sont concentrés sur des secteurs et problèmes spécifiques, tels que: Services financiers: normes internationales

et accès au marché après la crise, Stratégies pour le marché financier suisse, Coordination et coopération transfrontalières: Le point de vue d'un superviseur, question sur l'accès au marché de l'UE: un combat difficile pour l'industrie financière suisse? Défier la gravité: les accords entre la Suisse et le Royaume-Uni de 2019 et les défis à relever pour se soustraire aux régimes régionaux en matière d'accès aux marchés locaux, Intériorisation des normes environnementales, sociales et de gouvernance dans la banque d'investissement: lutter à long terme dans le monde à court terme, Accès au marché pour les produits Medtech. Après un débat, une table ronde a été organisée avec la participation de Marion Jansen d'ITC Geneva, Monica Mächler de Zurich Insurance Group, et professeurs Michael Hahn et Philipp Zurkinden.



Prof. Philipp Zurkinden et Prof. Michael Hahn

GUIDE POUR SE PREPARER AVANT LE BREXIT



Le 5 septembre, la Commission Européenne a publié une liste de contrôle afin d'aider les entreprises qui négocient avec le Royaume-Uni dans un scénario de sortie sans accord. Cette initiative encourage les différents opérateurs à prendre des mesures pour réduire au minimum les perturbations des échanges transfrontaliers, en les appelant à se préparer à tous les scénarios. Le lien pour cette liste est le suivant : <https://ec.europa.eu/info/files/brexit-preparedness-checklist>. Il existe également un téléphone pour les demandes de renseignements : 00 800 67891011. La Commission a proposé au Parlement et au Conseil, entre autres mesures, que le Fonds Européen de Solidarité et le Fonds

Européen d'Adaptation à la Globalisation fournissent une assistance aux employeurs et aux travailleurs les plus affectés par un Brexit de plus en plus probable sans accord. En outre, la Commission a proposé quelques mesures techniques et ajustements visant à faciliter un effet plus fluide dans le domaine du transport de passagers et de marchandises, en garantissant des liaisons de base, ainsi que dans les secteurs de la pêche et de l'agriculture, avec des aides financières spéciales. La façon d'éviter une frontière physique en Irlande est également à l'étude. Si le Royaume-Uni quitte sans accord, il n'y aura pas de période de transition et les particuliers et les entreprises perdront automatiquement leur statut d'égalité de traitement. Par conséquent, le Royaume-Uni devrait traiter au moins trois questions pour atténuer ces effets : la préservation du droit à la libre circulation des personnes qui en ont joui jusqu'à présent, le maintien des engagements financiers et le respect des accords de paix en Irlande.

Juan Núñez – avocat

Conférence d'été AEA-EAL Białystok, 25-26 juin 2020

Nous sommes ravis de vous informer que l'AEA-EAL et le barreau des avocats de Białystok organisent du 25 au 26 juin 2020 une conférence consacrée au langage juridique comme outil de communication dans les actes juridiques. Plus d'informations seront bientôt disponibles!



Bienvenue aux nouveaux membres!

Nous sommes ravis d'accueillir de nouveaux membres collectifs de l'AEA-EAL:



OKRĘGOWA IZBA
RADCÓW PRAWNYCH
W ŁÓDZI

Barreau des conseillers juridiques de Łódź

(OIRP à Łódź) est un barreau professionnel d'avocats. L'OIRP à Łódź regroupe environ deux mille deux cent avocats de la région de Łódź, dont l'adhésion est obligatoire conformément à la loi. Vous pouvez contacter l'OIRP à Łódź sur www.oirplodz.pl



Cabinet d'avocats Adam Sobota

est un cabinet d'avocats établi à Wrocław, en Pologne, spécialisé dans un large éventail de domaines du droit, y compris les contrats de prêt bancaire CHF / PLN, les demandes de dommages-intérêts, l'assistance juridique pour les entreprises, le recouvrement et la défense du débiteur, les procédures judiciaires, l'héritage et les testaments, droit du travail et questions familiales. Le cabinet d'avocats fournit un service juridique bilingue en anglais et polonais. Vous pouvez contacter notre membre sur www.kancelariasobota.pl.

AEA-EAL INFO

EUROPEAN ASSOCIATION OF LAWYERS
AEA-EAL
A.I.S.B.L.

235 Avenue Louise, 1050 Brussels, Belgium

office@aea-eal.eu

www.aea-eal.eu
www.fb.com/europeanassociationoflawyers

EDITORIAL STAFF

EDITOR - Rafał Ciesielski
DESIGNER - Rafał Ciesielski

AUTHORS:

Maria Słazak, Aleksandra Siewicka - Marszałek, Jean Pierre van Cutsem, Ph. D. Elisabeth Hoffmann, Prof. Philipp Zurkinden, Monique Stengel, Christoph von Wilcken, Anna Kaczyńska, Olivier Raynaud, Sabine Perquy, Ph. D. Dariusz Gibasiewicz, Patrick Conrads, Magdalena Witkowska, Juan Nunez, Rafał Ciesielski